## **EXTRAIT...**

## Rappel de l'objectif:

Comment le choix des matériaux et des techniques ainsi que l'organisation des interventions en voirie hivernale peuvent contribuer à une démarche de développement durable et d'économie circulaire.



**Descriptif du déroulé**: Les intervenants ont rendu compte d'expériences menées sur le terrain dans l'organisation de la voirie hivernale, le choix des traitements et des techniques. La recherche de solutions innovantes et originales pour répondre aux enjeux de l'économie circulaire :

- enjeux de développement durable notamment car le sel est un produit dégradant pour le milieu naturel.
- efficience de l'organisation : faire mieux avec moins.
- conséquences des changements climatiques qui ont des impacts sur les amplitudes des épisodes neigeux et de verglas.

### Synthèse du déroulé :

Présentation de la réorganisation complète de la voirie hivernale au sein du CD10 visant à répondre à la politique locale « Faire mieux à moyens constants » et qui a débouché à un service hivernal sans prestataire météo, avec une augmentation de la satisfaction des usagers et des gains en temps agents et en sel.

Un focus a été réalisé sur les matériaux et techniques de voirie hivernale. L'APRR a rendu compte d'une démarche de fabrication de saumure de chlorure de sodium à base de fines de sel. Le centre du Val de l'Isère d'AREA valorise un résidu (la fine de sel) issu de l'industrie métallurgique pour produire de la saumure de sodium. Le process de fabrication a dû être adapté à la granularité très fine du sel. Cette valorisation optimise le transport de sel entre le massif alpin et le littoral méditerranéen. Ce process a été primé par l'ADEME. D'autres valorisations de résidus industriels sont possibles: usines de traitement de poissons, de jambons, sel des zones de stockage de gaz. Différentes techniques de traitement de la neige et des matériels roulants innovants ont été présentés qui tentent de concilier enjeux sociétaux et environnementaux. Il n'existe pas de produits qui répondent à l'intégralité des besoins. Certaines zones sensibles environnementales ont cessé le recours au sel (Evian, Annemasse). L'IFME a rendu compte d'exemples de benchmark de bonnes pratiques dans des pays européens, au Canada et aux USA.

# **Retrouvez les supports:**

cliquez ici



#### Les intervenants :

**Jean-Claude HANON :** AITF – retraité- Vice Président Régional ARA

**Catherine BALANGE:** CD DE L AUBE, Cheffe de service

**Stéphanie GAUDE** : CEREMA Chargée d'études VH, secrétaire Comité Miroir VH du CF AIPCR

**Michel VISTORKY:** AREA groupe APRR-Directeur Technique Exploitation

**Maurice BARTH**: Fédération Internationale des Ingénieries municipales

## Ce qu'il faut retenir :

« Concilier enjeux sociétaux et environnementaux » « Répondre aux besoins économiques avec un impact environnemental le plus faible possible »